



Commune de POURRIERES

AAPC

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :

**MAIRIE DE POURRIERES
Place Jules Michel
83910 POURRIERES**

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur :

Sébastien BOURLIN, Maire

Objet du marché :

**EXTENSION DU SYSTEME DE VIDEO PROTECTION URBAINE ;
FOURNITURE, MISE EN ŒUVRE ET MAINTENANCE**

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :

Financement sur les crédits inscrits au budget communal.

Paiement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours après réception de la facture par la collectivité ou son représentant.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature :

Langue : Français.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Critères d'attribution :

- 1- Qualité technique de l'offre jugée le mémoire technique : 55 points
 - Caractéristiques et performances des matériels proposés : 30 points
 - Qualité et crédibilité du mémoire technique : 20 points
 - Synoptique et bilan des liaisons par fibres optiques et hertziennes : 5
- 2- La note prix : 40 points
- 3- Qualité et performance du dossier de maintenance : 5 points
 - Etendue et qualité de la maintenance proposée : 3 points
 - Mesures prises pour le respect des délais d'intervention : 1 point
 - Durée de la garantie proposée sur le matériel : 1 point

Type de procédure :

Marché à procédure adaptée à bons de commande

La Commune se réserve la possibilité de négocier les offres avec un ou plusieurs candidats.

Marché de fournitures et Services

Date limite de réception des offres : 27 JUILLET 2021 à 12 H 00

Délai de validité des offres :

180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Renseignements complémentaires :

Responsable de la Commande Publique : Laurence CARLE
Responsable du Police Rurale : Jean François JACQUEY

Conditions et mode de paiement pour obtenir les documents contractuels et additionnels :

- Pour le retrait des dossiers :

Télécharger sur le site: <http://www.marches-securises.fr>
Documents gratuits.

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Toulon

5 rue Racine

83041 Toulon Cedex 9

Tél : 04 94 42 79 30 - Fax : 04 94 42 79 89

greffe.ta-toulon@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Cf. le greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus.

Télé-recours www.telerecours.fr